

Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es www.cqm.es - www.cqmasso.com

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Code du produit : 236315_237589

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs amateurs

Utilisation de la substance/mélange : Engrais.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Comercial Química Massó, S.A.

C/Viladomat, 321, 5°

08029 Barcelona - SPAIN

T +34 934 952 500 (Spain), +33 (0)478 640 797 (France), +39 02 0996 6107 (Italy). +48 22 4656 550 (Poland), +420 241006570 (Czech Republic),

+361 433 4849 (Hungary), +90 212 324 94 00 (Turkey) - F +34 934 952 502

msds.support@cqmasso.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +34 704 100 087 (España)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Phrases supplémentaires : Ne pas avaler.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es www.cqm.es - www.cqmasso.com

&PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

BÂTONNETS GÉRANIUM

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Nitrate de potassium	(N° CAS) 7757-79-1 (N° CE) 231-818-8 (N° REACH) 01-2119488224-35	26,1	Ox. Sol. 3, H272
nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2 (N° CE) 229-347-8 (N° REACH) 01-2119490981-27	1	Ox. Sol. 3, H272 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas

de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon

doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Dioxyde de carbone. Sable. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Poudre sèche.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas de feu, présence de fumées

dangereuses.



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail: masso@cqm.es

www.cam.es - www.camasso.com

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Protection en cas d'incendie

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le

récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de flammes nues/la

chaleur. Conserver hors de la portée des enfants.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Eviter toute exposition inutile.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes. (EN 166)

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection des mains:

La sélection d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée dans le lieu de travail devrait prendre en compte tous les facteurs pertinents; manipulé d'autres exigences physiques (protection contre les coupures / piqûre, protection thermique) chimiques, ainsi que les spécifications fournies par le fournisseur de gants. Gants résistants aux produits chimiques (conformément à la norme européenne EN 374 ou similaire)

Autres protecteurs de la peau

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Ne pas respirer les poussières. En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat. EN 149

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou dans les endroits confinés.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide Couleur : orange. Odeur : Inodore. Seuil olfactif : Pas disponible Point de fusion : Pas disponible Point de congélation : Pas disponible Point d'ébullition : Pas disponible Inflammabilité : Ininflammable. Limites d'explosivité : Non applicable Limite inférieure d'explosivité (LIE) : Non applicable Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Non applicable Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable : Pas disponible Température de décomposition

pH : ≈ 7 pH solution : 10 %

Viscosité, cinématique : Non applicable Solubilité : Eau: Complète. Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible Pression de vapeur Pas disponible Pression de vapeur à 50 °C Pas disponible Masse volumique > 1 g/ml Densité relative Pas disponible Densité relative de vapeur à 20 °C Non applicable Taille d'une particule Pas disponible Distribution granulométrique : Pas disponible Forme de particule : Pas disponible Ratio d'aspect d'une particule : Pas disponible État d'agrégation des particules : Pas disponible État d'agglomération des particules : Pas disponible Surface spécifique d'une particule : Pas disponible Empoussiérage des particules : Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es www.cam.es - www.camasso.com

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non établi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumées. fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) Non classé Toxicité aiguë (Inhalation) Non classé

nitrate d'ammonium (6484-52-2)	
DL50 orale rat	2464 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 88,8 mg/l/4h

Nitrate de potassium (7757-79-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 0,527 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé pH: ≈ 7

: Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

pH: ≈ 7

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé : Non classé Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction Non classé



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es www.cqm.es - www.cqmasso.com

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

: Non classé

(exposition répétée)

Nitrate de potassium (7757-79-1)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1500 mg/kg de poids corporel/jour

Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

11.2.2 Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

symptômes possibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

: Non classé

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

: Non classé

(chronique)

Nitrate de potassium (7757-79-1)	
CL50 - Poisson [1]	≈ 1378 mg/kg
CE50 - Crustacés [1]	≈ 490 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	> 1700 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi. Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)	
Mobilité dans le sol	Non établi.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail: masso@cqm.es www.cam.es - www.camasso.com

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la

version de: 19/04/2021 Version: 2.1

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

: Eviter le rejet dans l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement. Indications complémentaires

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eviter le

rejet dans l'environnement. Eliminer conformément aux règlements de sécurité

locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR) : Non applicable N° ONU (IMDG) : Non applicable N° ONU (IATA) : Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)

: Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es www.cqm.es - www.cqmasso.com

&PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

BÂTONNETS GÉRANIUM

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Autres informations, restrictions et dispositions légales

: Ce produit contient des substances soumises au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs,. Toutes les transactions suspectes, ainsi que les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national.

15.1.2. Directives nationales

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK)

: WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12.

: Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

BlmSchV)
Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

SZW-liist van mutagene stoffen

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen – Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Il n'a pas été effectuée.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

26/04/2021 (Date de révision) FR (français) 9/10



Viladomat, 321 5° - 08029 Barcelona - SPAIN Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502 E-mail : masso@cqm.es www.com.es - www.comasso.com

BÂTONNETS GÉRANIUM &PLANTES FLEURIES (10-8-12)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Numéro de référence: 236315

Date d'émission: 26/04/2021 Date de révision: 26/04/2021 Remplace la version de: 19/04/2021 Version: 2.1

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:			
Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH).			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	Rev 2.0
3.2	Mélanges	Modifié	Rev 2.0
8.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	Ajouté	Rev 2.0
9.1	Couleur	Modifié	Rev 2.0
9.1	Point de fusion	Enlevé	Rev 2.1
9.1	Masse volumique	Ajouté	Rev 2.1
15.1	Autres informations, restrictions et dispositions légales	Ajouté	Rev 2.0. Inclusion du règlement 2019/1148

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Conseils de formation : Les travailleurs doivent avoir une formation spécifique des risques.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:		
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2	
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, catégorie 3	
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos meilleures connaissances actuelles.

Aucune partie de son contenu ne doit être considéré comme une garantie, expresse ou implicite, à des propriétés spécifiques et / ou conditions d'utilisation des produits. Dans tous les cas, il est de la responsabilité des utilisateurs d'adapter les recommandations et de déterminer l'aptitude d'un produit pour une application ou un usage particulier. Pour cette raison entre autres, nous n'assumons aucune responsabilité pour les pertes, dommages ou frais causés par les aspects relatifs à la manutention, le stockage, l'utilisation ou l'élimination des produits.